

Écrins MAG



HIVER 2024-2025



Pays des Écrins

Mobilité

2 nouvelles lignes

régulières de transport

public

Édito



Cyrille DRUJON D'ASTROS

Président de la Communauté
de Communes du Pays des Écrins



Madame, Monsieur, Chers habitants du territoire,

Une nouvelle année commence, une nouvelle saison d'hiver, le cycle de la vie, de la nature et des saisons continue.

À l'instar d'un Être Humain, notre territoire, nos communes ont souffert et doivent trouver la force de continuer à avancer malgré les épreuves.

Les crues qui se sont répétées depuis l'automne 2023 ont provoqué de nombreux dégâts. Les travaux d'urgence ont été entrepris sans avoir reçu aucune aide de l'État. Les collectivités ont beaucoup de mal à obtenir les fonds promis. Les procédures administratives sont lourdes et longues.

Nous avons pris la mesure de la vulnérabilité de notre territoire de montagne et devons travailler à le rendre plus résilient. Nous devons développer notre capacité à anticiper, à réagir et à nous adapter face aux aléas climatiques auxquels nous serons confrontés.

Une Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne est enclenchée depuis janvier 2024 dans ce sens.

Cette STePRiM a pour objectif d'initier et d'encourager des démarches de gestion intégrée des risques naturels sur les territoires de montagne.

Un premier exercice de simulation de crue et de gestion de crise a d'ailleurs été organisé en octobre dernier.

Nous avons d'autres leviers pour rendre notre territoire plus résilient.

Le développement d'une nouvelle offre de transport public en est un. Nous avons choisi de prolonger la gratuité jusqu'à l'été 2025. C'est un choix politique fort, car il a un coût pour la collectivité. Mais notre défi est de rendre le transport collectif plus attractif que la voiture individuelle.

Vous trouverez d'autres de nos actions présentées dans ce magazine.

L'avenir se prépare aujourd'hui.

Je vous souhaite un bel hiver enneigé et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros
Rédaction & mise en page : Service communication
Charte graphique : Agence Hypersthène
Impression : Éditions du Fournel

Crédit photos : Communauté de Communes du Pays des Écrins, Thibaut Blais : pages 3 et dernière de couverture
Photo de couverture : Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Sommaire

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Habitat : rénovation et lutte contre la vacance p.4-5

MOBILITÉ

2 nouvelles lignes régulières p.6-7

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Médiation pastorale p.8

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Stade de football p.9

RISQUES NATURELS

STePRiM p.10
Se préparer p.11

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion des déchets p.12-p.13

SERVICES DE PROXIMITÉ

Projet Lab 3 i p.14-15

PETITE ENFANCE

Bien-être dans nos crèches p.16-17

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Luceo, diversité des entreprises p.18

LOISIRS

Agenda p.19



POUR EN SAVOIR PLUS

En bas de page un lien et un QR Code à flasher avec votre téléphone pour accéder à plus de contenu sur notre site internet.



Habitat

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de Communes du Pays des Écrins place l'habitat comme une thématique prioritaire. A ce titre, elle est engagée dans différents projets de revitalisation des centres-bourgs.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, AMÉLIORATION ET ADAPTATION DES LOGEMENTS

Afin de répondre aux enjeux actuels en matière de rénovation énergétique et d'adaptation des logements, la collectivité poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer la qualité des logements permanents, en particulier leur performance énergétique, afin de diminuer les charges, tout en veillant à la préservation et à la valorisation du bâti ancien qui marque l'identité du territoire.

- Aider les propriétaires à adapter leurs logements à toutes les « étapes de la vie » et favoriser le développement d'une offre nouvelle adaptée à la perte d'autonomie et au handicap.

LA DÉMARCHÉ

Pour vous accompagner dans vos démarches de rénovation, un Espace Conseil France Rénov' existe près de chez vous : la MAISON DE L'HABITAT des Hautes-Alpes. Elle regroupe tous les acteurs concernés par le logement et apporte conseils et informations en matière de rénovation de logement, d'aides financières, d'adaptation en cas de perte d'autonomie, de construction...



Les services de la Maison de l'Habitat sont gratuits. Elle assure une permanence mensuelle à France services du Pays des Écrins sur rendez-vous au 04 92 50 82 11.



Retrouvez l'intégralité du dossier habitat sur :



POUR ALLER PLUS LOIN

cc-paysdesecrins /
Développement du Territoire /
Habitat



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Depuis plusieurs années, notre territoire est confronté à un manque de logements pour les habitants permanents et pour les travailleurs saisonniers alors même qu'il existe un grand nombre de logements vacants.

La Communauté de Communes du Pays des Écrins et les communes qui la composent ont décidé de s'inscrire dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

LUTTE CONTRE LA VACANCE

Aux côtés de l'ADIL*, la Communauté de Communes du Pays des Écrins et les communes volontaires se sont engagées dans un programme de lutte contre la vacance des logements sur leur territoire.

Cette action consiste, dans un premier temps, à recenser les logements non occupés depuis plus d'un an.

À la suite du recensement, les propriétaires des biens identifiés comme vacants seront contactés et accompagnés, s'ils le souhaitent, dans différentes démarches visant à réintroduire leur bien sur le marché de l'immobilier (conseils sur les aides aux travaux, les dispositifs d'assurance des loyers, etc.)

❗ Seuls l'ADIL, la Communauté de Communes et les communes sont potentiellement amenées à rentrer en contact avec les propriétaires. En cas de suspicion d'arnaque, vous pouvez contacter Erika ALLAIS par courriel à e.allais@cc-paysdesecrins.com ou par téléphone au 06 73 81 37 55.

Celle-ci vise à accompagner techniquement et à aider financièrement les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriété dans leurs projets de rénovation. Elle est prévue pour une durée de 3 ans et sous conditions de ressources.

Soutenue financièrement par l'État, le Département des Hautes-Alpes et la Région Sud PACA, l'opération sera officiellement lancée en janvier 2025.



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre d'un protocole partenarial de lutte contre l'habitat indigne, la Communauté de Communes du Pays des Écrins s'est engagée dans le repérage et le traitement des situations de logement non-décents ou indignes sur son territoire.

Dans cette opération, elle est soutenue par le « Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et la Précarité Énergétique » (PDLHI-PE).

Pour toute demande d'informations complémentaires vous pouvez donc vous rapprocher de l'ADIL par courriel à accueil@adil05.org ou par téléphone au 04 92 21 05 98.

* L'Agence interdépartementale d'Information sur le Logement des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence (ADIL 04/05)



2 nouvelles lignes de transport public

Suite au diagnostic de l'offre de transport public réalisé par la Communauté de Communes en 2023, une 1^{ère} armature de 2 lignes entièrement exploitées en Régie est proposée depuis la rentrée 2024.



UNE NOUVELLE DESSERTE SUR 2 GRANDS AXES

La ligne 1 circule entre L'Argentière-La Bessée et Pelvoux et la ligne 2 entre La Roche-de Rame et Saint Martin de Queyrières.

- Elles fonctionnent toute l'année, du lundi au samedi pour la ligne 1 et du lundi au vendredi pour la ligne 2.
- Les horaires sont en correspondance prioritaire avec l'offre de TER/LER en gare de L'Argentière-La Bessée.
- Les services créés reprennent les services existants (notamment la desserte du marché hebdomadaire de L'Argentière-La Bessée et le retour scolaire en fin de journée vers Pelvoux).

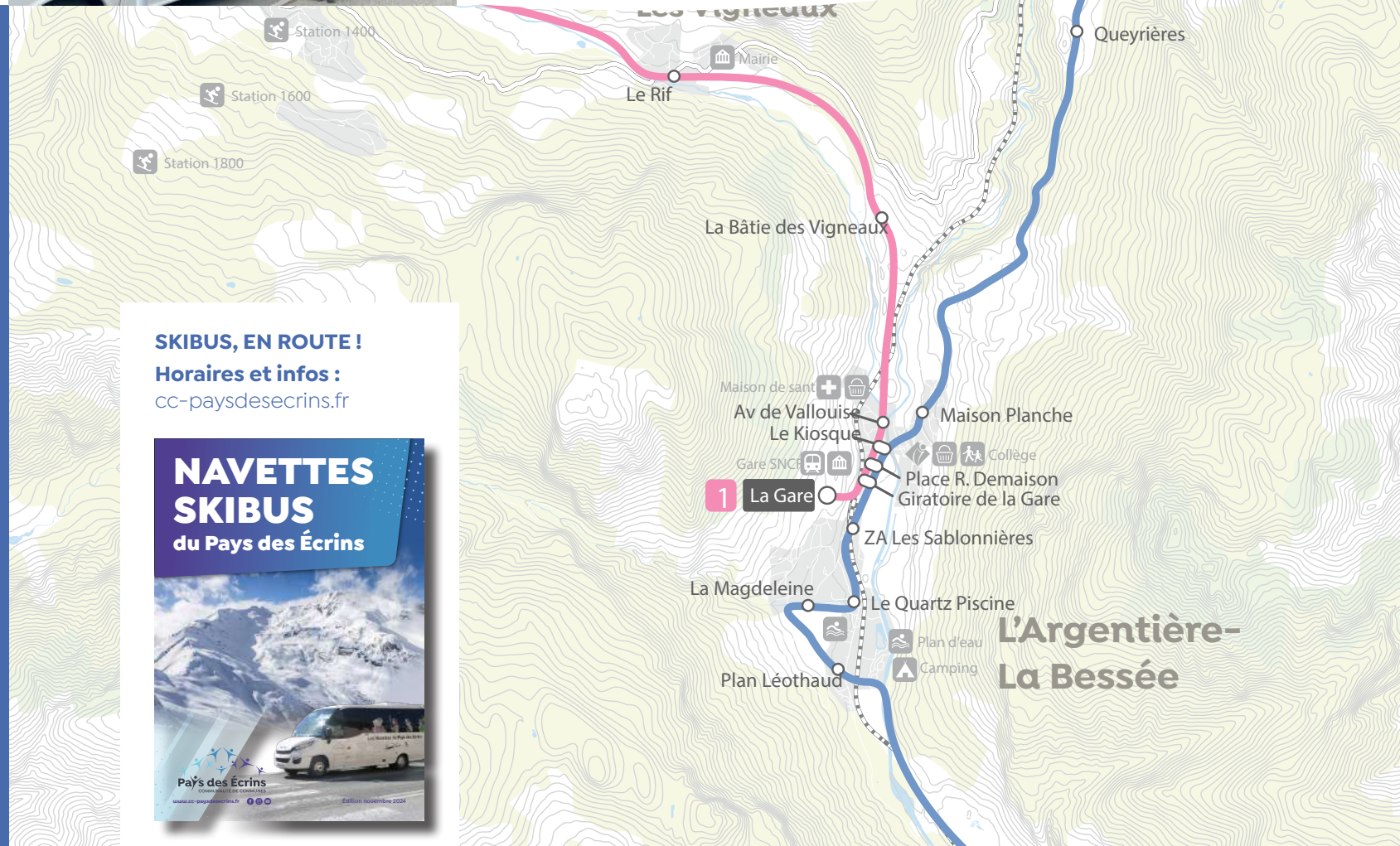
- Le passage cumulé des deux lignes à travers l'Argentière-La Bessée génère une offre cadencée particulièrement qualitative pour la commune centre.

A cette ossature de transports réguliers s'ajoutent les transports scolaires, et bien sûr les transports saisonniers.



POUR ALLER PLUS LOIN

Nous prolongeons la gratuité jusqu'à l'été 2025 afin d'inciter la population à essayer et à adopter ce mode de transport de manière pérenne. La prolongation de la gratuité votée au Conseil Communautaire de novembre dernier répond à la volonté de rendre le transport collectif plus attractif et économique que la voiture et de changer de paradigme.



SKIBUS, EN ROUTE !

Horaires et infos :
cc-paysdesecrins.fr



Médiation pastorale



La Communauté de Communes a recruté une médiatrice pastorale pour la période printemps-été 2024, avec le soutien financier du Département des Hautes Alpes, de la Région Sud et de la DREAL AURA.



Pauline, notre médiatrice a réalisé un travail important sur le terrain :

- Rencontre des éleveurs et réalisation d'une carte des espaces pastoraux avec présence de chiens de protection.
- Stand de sensibilisation sur les marchés de Vallouise et L'Argentière-La Bessée,
- Demi-journées de sensibilisation aux chiens de protection des troupeaux auprès du grand public,
- Projection/débat du film «Rasco & Nous» sur les chiens de protection en présence d'éleveurs et de bergers,
- Médiation sur les sentiers traversant les alpages.

Afin de faire coexister en bonne intelligence les pratiquants des Activités de Pleine Nature et le monde pastoral.

PRÉCISION SUR LA MÉDIATION

① La médiation pastorale est menée sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays des Écrins et non pas sur celui du Parc National des Écrins, ce dernier étant beaucoup plus vaste.

① La médiation pastorale intervient en zone périphérique du Parc National des Écrins : la zone cœur ne fait pas partie du périmètre de médiation car elle est gérée par le Parc National des Écrins.

① La carte des espaces pastoraux avec chiens de protection concerne les troupeaux protégés par des chiens de protection uniquement. Les autres troupeaux, non protégés, ne figurent donc pas sur la carte. Les dates sont indicatives et peuvent varier en fonction de la ressource en herbe, des conditions météo, de la prédation, etc...

Carte en ligne sur : cc-paysdesecrins.fr

2ÈME ÉDITION DES RENCONTRES DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Après une 1^{ère} rencontre, autour du pastoralisme en 2023, cette 2^{nde} édition était axée sur le sujet complexe de la responsabilité des Maires et des collectivités quant aux risques inhérents aux sports de pleine nature pratiqués sur leur(s) commune(s).

La rencontre était destinée aux élus du territoire. Un état des lieux juridique leur a été présenté par le Pôle Ressources National Sports de Nature, ainsi qu'un retour d'expérience du Département de la Drôme.

Stade de Football

Au 1^{er} janvier 2025 le stade de football, entrera dans le giron intercommunal.

La Communauté de Communes du Pays des Écrins en assurera la gestion et l'entretien.



Lors du Conseil Communautaire du 1^{er} août 2024, les élus ont approuvé à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays des Écrins afin d'y intégrer la gestion du stade de football de L'Argentière-La Bessée et ses abords pour la création d'une piste d'athlétisme.

Pour réaliser ce projet, la Communauté de Communes sera accompagnée par l'État, au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), l'Agence nationale du Sport, le Conseil Département et le FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur).

Le coût du projet est estimé à 857 869€ HT.

LE NOUVEAU PROJET

Les grandes lignes :

Rénovation du terrain de football

➔ Remise en état du terrain de football : relevage et remise à niveau de la surface de jeu, traitement des pelouses, drainage pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

➔ Modernisation des installations existantes : remplacement des buts, rénovation et mise en place de bancs de touche modernes.

➔ Mise aux normes de sécurité et accessibilité : adaptation des infrastructures pour les personnes à mobilité réduite, installation de clôtures de sécurité et d'accès contrôlé.

Création d'une zone d'athlétisme

➔ Construction d'une piste d'athlétisme de 100 mètres en revêtement synthétique, compatible avec les compétitions régionales.

➔ Installation d'équipements pour les différentes disciplines : aires de saut (longueur, hauteur), aires de lancer (poids, javelot), zones pour les courses de haies.

Travaux d'éclairage

➔ Installation de nouveaux éclairages : mise en place de projecteurs LED pour une meilleure visibilité nocturne, réduction de la consommation énergétique.

➔ Mise en place de systèmes d'éclairage écoénergétiques : utilisation de capteurs de mouvement et de minuteurs pour optimiser l'utilisation de l'éclairage

STePRIM

La Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne (STePRiM) a pour objectif d'initier et d'encourager des démarches de gestion intégrée des risques naturels sur les territoires de montagne.

Inondations, coulées de boue, glissements de terrain, chutes de blocs... Face aux autres risques naturels auxquels est confronté notre territoire de montagne, la Communauté de Communes s'est lancée dans la rédaction d'une STePRiM d'intention en janvier 2024.

LA STePRiM D'INTENTION

La première étape de la STePRiM est la rédaction d'une STePRiM d'intention, d'une durée de 3 ans. Commencée en janvier 2024 sur notre territoire, ce travail débouchera, fin 2026, sur une STePRiM opérationnelle avec l'engagement de travaux sur le terrain. La Communauté de Communes du Pays des Écrins est en charge de l'élaboration de la stratégie. Les travaux seront assurés par les communes ou la Communauté de Communes, en fonction des différents domaines de compétences.

Les travaux inscrits dans la STePRiM pourront être éligibles à des subventions État, Région et Europe.



POUR ALLER PLUS LOIN



Un gros travail de recensement est en cours. Il permettra de collecter les données nécessaires à l'élaboration de la stratégie. En parallèle de ce travail de recensement, la STePRiM d'intention permet la réalisation des études préalables aux travaux et aux investissements :

- > La rédaction de plans de gestion sédimentaires pour permettre la gestion du transport solide sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Écrins,
- > L'amélioration de la connaissance du fonctionnement de nos torrents et cours d'eau via l'installation de capteurs de débits et de hauteurs d'eau qui permettront le suivi et l'alerte en crue de la population,
- > La réalisation d'exercices de gestion de crise avec les communes et les campings du territoire ainsi que la rédaction et la mise en place du Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS). Le PICS sera obligatoire en 2026.



Se préparer

Face aux crues répétées depuis 2023 sur notre territoire et au regard des autres catastrophes climatiques qui touchent l'Europe, il est devenu primordial de se préparer et d'apprendre à gérer une crise !

Dans le cadre de ses compétences GEMAPI et STePRiM, la Communauté de Communes du Pays des Écrins a organisé, en partenariat avec la Mairie de L'Argentière-La Bessée, un premier exercice de simulation de crue sur le système d'endiguement du Fournel et de gestion de crise en octobre 2024.

ÊTRE OPÉRATIONNEL

Le but de cette première mise en situation était de s'entraîner afin d'acquérir des automatismes pour gérer au mieux la crise et travailler de concert avec les nombreux acteurs partenaires pour être efficace le jour J, tout en gérant les tensions et les pressions liées à la situation.

Un poste de commandement communal s'est constitué pour gérer la « crise » composé du Maire, Alain SANCHEZ, et d'élus de la commune, d'agents des services communaux (secrétariat, service communication, services techniques), d'agents GEMAPI-STePRiM de la Communauté de Communes du Pays des Écrins, de pompiers et de gendarmes.



Tout au long de la matinée le PC a dû gérer toutes les situations qui se présentaient : répondre aux appels téléphoniques des habitants, fermer des routes, constater l'évolution de la montée des eaux et l'état du système d'endiguement, communiquer auprès de la population, de la Préfecture, de la presse....

LES OBJECTIFS CONCRETS

Ce premier exercice, orchestré par le Cabinet Penons Conseil, a réuni la majorité des acteurs impliqués par cette thématique afin de les mettre en situation réelle avec pour objectifs de :

- Tester la réponse opérationnelle des digues en rive droite et rive gauche du Fournel en crue,
- Consolider les interactions et la communication entre la Communauté de Communes du Pays des Écrins et la Mairie,
- Éprouver le Plan Communal de Sauvegarde pour l'améliorer,
- Enclencher une première étape du futur PICS (Plan InterCommunal de Sauvegarde).

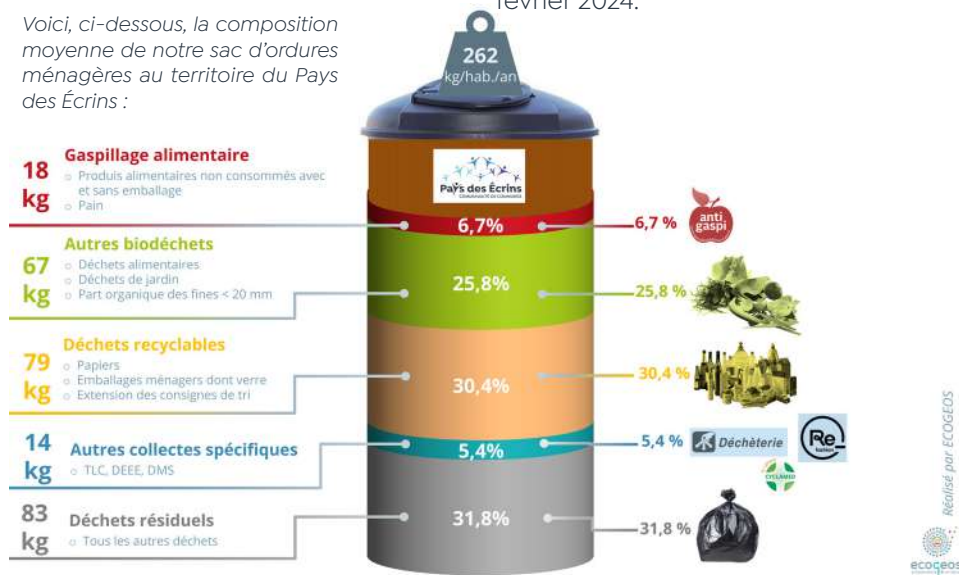
Il a permis de révéler les points à améliorer et est amené à se répéter.



Gestion des déchets

Le coût de l'enfouissement des ordures ménagères a explosé ces dernières années. Comment stabiliser la facture ? trier toujours plus et mieux !

Voici, ci-dessous, la composition moyenne de notre sac d'ordures ménagères au territoire du Pays des Écrins :



Les biodéchets constituent 32,5 % des OMR

Ils sont composés de gaspillage alimentaire, de déchets alimentaires, de déchets de jardin et de déchets organiques. Ce gisement a diminué de 23 % par rapport à 2016 et 30 % par rapport à 2011, ce qui est positif. Cependant il représente 574 tonnes par an de déchets qui pourraient être valorisés ! La solution : compostons !

Les déchets recyclables constituent 30,4 % des OMR

Ils sont composés d'emballages ménagers, de contenants en verre et de papiers. Ce gisement a fortement diminué par rapport à 2016. Cependant il représente encore 537 tonnes par an de déchets qui pourraient être valorisés ! La solution : trions dans la poubelle jaune !

1766 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire du Pays des Écrins en 2023.

Le SMITOMGA a réalisé une campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR) en trois périodes distinctes, entre juillet 2023 et février 2024.



Les Ordures Ménagères Résiduelles sont les déchets non valorisables. L'intégralité du contenu du sac d'ordures ménagères va directement à l'enfouissement, sans être trié.

LE COÛT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

Entre 2020 et 2025, la TAGP, collectée par l'État, est passée de 25€ à 65€/Tonne de déchets enfouis ! À cette taxe s'ajoute le coût du transport et du traitement. À partir de 2025 une surtaxe sera appliquée sur le dépassement du quota d'enfouissement autorisé.

Ces montants se répercutent sur votre facture **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** collectée par la Communauté de Communes du Pays des Écrins. Celle-ci, destinée à couvrir les coûts de gestion et de traitement des déchets a été relevé à seulement 12,55% (contre 11,92% en 2022). Elle risque de continuer à augmenter si nous ne réduisons pas nos déchets !



POUR ALLER PLUS LOIN



Si nous retirons tous les déchets valorisables qui ne devraient pas s'y trouver le volume de notre poubelle pourrait réduire de presque 70% ! D'où l'intérêt de trier...

LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- > Extension des consignes de tri et du compostage (depuis 2018).
 - > Déploiement des composteurs individuelles et collectifs.
 - > Optimisation des systèmes de pré-collecte (colonnes grutables).
 - > Mise en place de la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur)
 - > En 2024, mise en place d'une nouvelle REP concernant les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment.
 - > Renouvellement de la flotte de camions de collecte.
- Le nouveau modèle reçu en octobre dernier, d'une plus grande capacité, permet d'augmenter les volumes collectés par tournée et de réduire ainsi le nombre d'allers-retours aux quais de transfert de collecte sélective et de déchets résiduels.

Projet Lab3i : fin... et suite !



LA GENÈSE DU PROJET

Au commencement se posait la question majeure de la continuité de l'accès aux droits. Les points d'accueil du public faisaient remonter des difficultés et des enjeux liés à l'accompagnement des personnes les plus en difficultés et notamment celles en situation d'illettrisme, d'illectronisme et/ou d'allophonisme.

LES ENJEUX

- > Faciliter le recours aux droits des publics les plus en difficultés face à la non-maîtrise de la langue, de l'écrit, du numérique, mais aussi du langage administratif,
- > Accompagner ces publics vers l'autonomie,
- > Créer du lien social.

Illettrisme : non maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul, des outils numériques, après avoir été scolarisé en français.

Illectronisme (ou illettrisme numérique) : non maîtrise suffisante des outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante.

Itinérance : apporter un service de proximité mais aussi du lien social, se déplacer au plus proche des publics qui en ont le plus besoin.

Après 3 ans d'expérimentations, le projet Lab3i piloté par l'ADRETS*, s'est achevé en 2024. Considérant tout le travail accompli, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de continuer à apporter leur soutien au projet. Ainsi, tous les ateliers proposés au Pays des Écrins sont reconduits.

Ce projet, d'une durée de 3 ans, s'est déployé autour de 3 axes principaux :

- ◀ La constitution d'une communauté d'acteurs dans chaque territoire pour établir des diagnostics partagés, mutualiser des outils et partager des savoirs et savoir-faire.
- ◀ La coopération inter-territoriale entre les partenaires pour s'enrichir et mettre en place une stratégie partagée sur ces thématiques.
- ◀ La mise en place d'expérimentations à destination des publics sur chaque territoire.

Lab3i (illettrisme, illectronisme & itinérance) : projet de coopération entre 3 Communautés de Communes du massif alpin (Pays des Écrins, Champsaur-Valgaudemar et Ubaye-Serre Ponçon) pour explorer autrement l'accompagnement de proximité.

***Chef de file du projet** : l'ADRETS (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services). Financé à 90 % par le dispositif européen LEADER et la région PACA.



L'ILLETTRISME EN FRANCE

10% de la population française serait en difficultés pour accomplir des démarches de la vie quotidienne. Les citoyens dans ce cas se retrouvent isolés et adoptent une posture de contournement face aux difficultés rencontrées. De plus, comme très peu d'administrations, d'entreprises... sont sensibilisées et formées à la problématique de l'illettrisme ces personnes ne sont pas détectées, sont éloignées des services, voire parfois en marge de la société.

JOURNÉE DE CLÔTURE DU Lab 3 i

En septembre dernier, une journée de clôture du Lab 3 i au Pays des Écrins a rassemblé les acteurs du projet, afin de présenter le bilan de ces 3 années d'expérimentations, d'échanger et de continuer à travailler sur cette problématique.

Sur notre territoire, depuis 2022, de nombreux ateliers innovants ont été proposés. Ils ont été récompensés par un prix : le label Or Territoire Innovant lors du Forum des Interconnectés en 2023.

32 ateliers cuisine en partenariat avec le Centre SocioCulturel, ont été proposés. Ces ateliers mobilisent des compétences en lecture, en calcul et en écriture. Un recueil de recettes illustré a été réalisé à l'issue des ateliers. Il est disponible dans les bibliothèques du Pays des Écrins.

25 séances de lecture-écriture se sont déroulées, dont certaines animées par des autrices locales, sur des thèmes variés qui donnent envie aux participants de réapprendre à lire et à écrire.

Se sont ajoutés, depuis 2023, **9 ateliers cartopartie** en itinérance sur les 8 communes du Pays des Écrins. Ces ateliers permettent d'associer le repérage dans l'espace, la lecture et l'écriture, en utilisant une application de cartographie mondiale à laquelle les participants contribuent.

LES ATELIERS CONTINUENT

Les ateliers continuent sur notre territoire en 2025. Retrouvez toutes les dates dans l'agenda de notre site internet.

cc-paysdesecrins.fr/agenda



Bien-être dans nos crèches

La sortie du livre d'un journaliste d'investigation sur les dérives des crèches privées en septembre dernier est l'occasion de mettre en lumière et de saluer le professionnalisme, la bienveillance et la sécurité affective garantis dans les crèches publiques et notamment celles du Pays des Écrins.

UN ENCADREMENT OPTIMAL

La Communauté de Communes du Pays des Écrins compte 3 crèches multi-accueil sur son territoire.

Afin de garantir le bien-être de nos tout petits, elle alloue un budget confortable aux 3 structures leur permettant ainsi d'assurer un taux d'encadrement optimal.

Dans les trois structures d'accueil du territoire : «Les Pitchounets» à L'Argentière-La Bessée (24 places), «Les Petits Rameurs» à la Roche de Rame (12 places) et «Les Éterlous» à Pelvoux (12 places), les équipes sont constituées d'agents qualifiés qui mettent en place au quotidien un projet d'établissement basé sur la sécurité affective.

Les enfants sont plongés dans un environnement bienveillant et riche en découvertes.



UNE INTÉGRATION SUR MESURE

Pour les parents, confier un tout petit en collectivité est toujours une étape un peu angoissante. Une relation de confiance doit s'établir entre les familles et l'équipe.

La période d'intégration est organisée, avec un maximum d'échanges autour des besoins de l'enfant. Les parents sont invités à partager des temps de vie quotidienne afin de s'imprégner de l'ambiance des lieux, de comprendre les valeurs qui animent les équipes encadrantes et de nouer une relation privilégiée avec une référente.

La sécurité affective et la prise en charge individualisée des besoins de chaque enfant demeurent les préoccupations principales de nos équipes.



Nos crèches sont pleines de vie. Le personnel favorise les temps calmes en petites groupes avec bienveillance et dans la bonne humeur, tout en définissant clairement les limites.



UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE

La journée est rythmée par des moments de jeux, libres ou orientés, des lectures et des chants. Avant chaque repas est instauré un temps calme et en début d'après-midi une sieste. Chaque crèche possède une cours ou un jardin lui permettant des activités en plein air.

En fonction des sites, les enfants participent à des animations ou des ateliers : les Cafés de la Motricité proposés par le Centre SocioCultuel, des activités avec les résidents de la Maison de retraite, des lectures animées en partenariat avec les bibliothèques... Cette année des découvertes de la musique seront organisées dans les crèches.

PRÉ-INSCRIRE SON ENFANT EN CRÈCHE

contactez le 04 92 23 13 41 ou bien faite une demande en ligne sur le Portail Famille.

Le service Petite enfance établit une liste d'attente, commune aux 3 structures. Celle-ci est présentée à la commission d'attribution des places en crèches (elle se réunit chaque année au cours du mois d'avril).

Les familles reçoivent un accord (ou non) par courriel du Président de la Communauté de communes les invitant à prendre contact avec la directrice de la crèche pour procéder à l'inscription pour un accueil en crèche à la rentrée de septembre.

Il est à noter que les familles du canton sont prioritaires.



Le saviez-vous ?

Le Centre SocioCultuel de la Communauté de Communes du Pays des Écrins organise des animations à destination des familles et des ateliers destinés aux tout petits accompagnés de leurs parents.

Les cafés de la Motricité et les LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) sont des rendez-vous réguliers.

Des ateliers autour d'un thème sont également proposés sur plusieurs dates (Signer avec bébé, massage, yoga, éveil en musique...).

N'hésitez pas à contacter le Centre SocioCultuel pour vous renseigner.

Tel : 04 92 23 11 09

animationfamille@cc-paysdesecrins.com



Luceo

Notre pépinière d'entreprises implantée sur la commune de La Roche de Rame, accueille une belle diversité d'entreprises.

Grâce à une refonte de son offre, de sa communication et de ses modes de commercialisation réalisée en 2021-2022, Luceo est à nouveau en pleine activité.

Mais plus que des taux d'occupation importants, aujourd'hui élus comme techniciens se félicitent de la diversité des entreprises présentes.

DIVERSITÉ DES ENTREPRISES

- ▶ Actifoncier, **conseils fonciers**,
- ▶ Alfred Serre Che, **conciergerie et gestion de biens**,
- ▶ Altimap, **géomètre**,
- ▶ Aquasolution, **solution piscine, arrosage, récupération d'eau**,
- ▶ Assaud-lution, **bureau d'études en charpente**,
- ▶ BATISS, **maîtrise d'œuvre**,
- ▶ Jérôme BOUQUEMONT, **graphiste**,
- ▶ Coodyssée bâtiment, **coopérative d'activités bâtiment**,
- ▶ Cosmic Software, **logiciels industriels**,
- ▶ Cré Alpes, **VRD Espaces verts**,
- ▶ Habitat de montagne, **bureau d'études en efficacité énergétique**,
- ▶ Menuiserie du Guil, **menuiserie**,
- ▶ RIVOYRE, **calcul de structures composites et aluminium constructions navales**.



UNE PÉPINIERE DYNAMIQUE

De la conception de logiciels industriels au calcul de structures composite, en passant par du graphisme ... la diversité des métiers est garante d'échanges riches entre entrepreneurs et crée une dynamique importante au sein de ce tiers-lieu économique.

Outre les offres d'espaces proposés à la location, Luceo assure l'accueil des porteurs de projets et des dirigeants du territoire et cela quelles que soient leurs problématiques.

En moyenne, 80 personnes sont accompagnées chaque année. Elles sont, le plus souvent, mises en relation avec le réseau de partenaires de Luceo (chambres consulaires, plateformes de financement, coopératives d'activités...).

En 2025, Luceo fêtera ses 10 ans d'existence !

Le choix pour un territoire rural et touristique de se doter d'une pépinière d'entreprises était loin d'être une évidence.

Aujourd'hui le bilan positif de cette structure récompense un choix audacieux pour le territoire. Rendez-vous en 2025 pour la célébration des 10 ans de Luceo.

Animations

Centre SocioCultuel, piscine, cinéma, france services, ces 4 entités de la communauté de communes du pays des Écrins organisent de nombreuses animations tout au long de l'année.

Retrouvez toute les informations dans l'agenda de notre site internet et sur nos réseaux sociaux.



À NOTER



LA JOURNÉE DE L'HABITAT

samedi 24 mai 2025

10h-17h30

salle du Quartz

L'Argentière-La Bessée

AU PAYS DES ÉCRINS



IGLOO PELVOO
Troll d'Histoires
du 21 décembre
au 23 mars 2025,
station de
Pelvoux-Vallouise

COUPE D'EUROPE DE SNOWBOARD
du 23 au 25 janvier
Puy-Saint-Vincent



LES FOU' LÉES GIVRÉES
de la Haute Durance
le 27 décembre 2024
L'Argentière-
La Bessée

COUPE FIS SKI ALPIN GS/SL
du 10 au 16
décembre 2024
Puy-Saint-Vincent



ICE CLIMBING ÉCRINS
du 16 au 19 janvier
L'Argentière-
La Bessée

VALLOUISE NORDIC DAY
le 19 janvier 2025
Vallouise-Pelvoux



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES ÉCRINS**

Maison du Canton
1 Rue du Dispensaire
05120 L'Argentière-La Bessée
04 92 23 11 17
infos@cc-paysdesecrins.com

SERVICES ADMINISTRATIFS

04 92 23 11 17
info@cc-paysdesecrins.com
Accueil du public :
du lundi au vendredi de 8h à 12h

FRANCE SERVICES

04 92 23 06 21
franceservices@cc-paysdesecrins.com

CRÈCHES

04 92 23 13 41

**CENTRE SOCIOCULTUREL
DU PAYS DES ÉCRINS**

Espace Saint Jean : 04 92 23 11 09
Espace Les Prés Verts : 04 92 46 56 90
Espace Jeunesse : 04 92 20 18 80
cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com

ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN LEFEBVRE

04 92 23 17 37
ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com

CINÉMA L'EAU VIVE

04 92 23 13 71
cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com

PISCINE DU PAYS DES ÉCRINS

04 92 20 08 14
piscine@cc-paysdesecrins.com

LUCEO

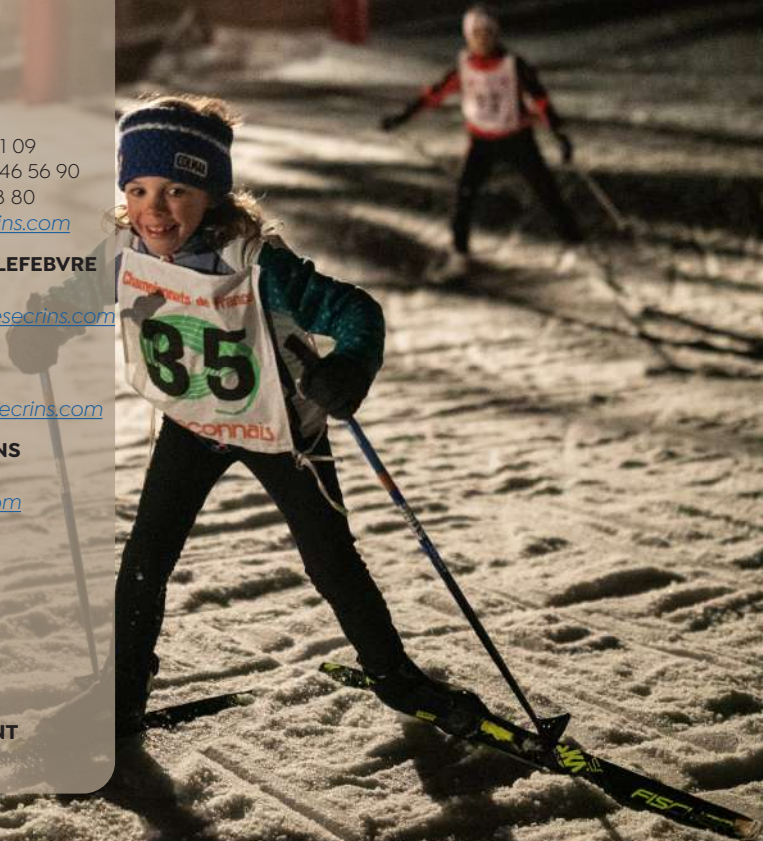
09 70 22 02 70
accueil@pole-luceo.com
pole-luceo.com

GESTION DES DÉCHETS

04 92 23 29 60

ASTREINTE ASSAINISSEMENT

06 81 55 48 33



cc-paysdesecrins.fr

